



**Procès-verbal de la séance ordinaire du
Conseil d'arrondissement
tenue le mardi 12 janvier 2021 à 19 h
7701, boul. Louis-H. La Fontaine
À huis clos**

PRÉSENCES :

M. Luis Miranda, Maire d'arrondissement
Mme Andrée Hénault, Conseiller de ville
Mme Lynne Shand, Conseillère d'arrondissement
Mme Kristine Marsolais, Conseillère d'arrondissement
M. Richard L Leblanc, Conseiller d'arrondissement

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. Luis Miranda, maire d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Nataliya Horokhovska, Secrétaire d'arrondissement par intérim
M. Tarik Chabane Chaouche, Secrétaire d'arrondissement substitut par intérim

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19).

10.01 - Période de questions du public

La période de questions du public débute à 19 h. Aucune question n'est posée.

10.02 - Période de questions des membres du conseil

La période de questions des membres du conseil débute à 19 h 01 et se termine à 19 h 03.

CA21 12001

Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 12 janvier 2021, à 19 h

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 12 janvier 2021 à 19 h.

ADOPTÉE

10.03

CA21 12002

Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 1^{er} décembre 2020, à 19 h

ATTENDU qu'une copie des procès-verbaux a été livrée aux élus dans les délais prescrits par la Loi sur les cités et villes;

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 1^{er} décembre 2020, à 19 h.

ADOPTÉE

10.04

CA21 12003

Autoriser la prolongation de contrat avec 9083-0126 Québec inc. (Creusage R.L.) pour les services d'excavation pneumatique pour la réparation mineure ou le remplacement de boîtiers de service d'eau ainsi que pour le nettoyage de boîtiers de vannes de rue , pour une période d'un (1) an, pour une somme maximale de 86 518,69 \$, taxes incluses, majorant la dépense totale de 173 037,38 \$, taxes incluses, à 259 556,07 \$, taxes incluses - Appel d'offres public #19-17370

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'autoriser la prolongation du contrat avec 9083-0126 Québec inc. (Creusage R.L.), pour les services d'excavation pneumatique pour la réparation mineure ou le remplacement de boîtiers de service d'eau, ainsi que pour le nettoyage de boîtiers de vannes de rue, pour une période d'un (1) an, pour une somme maximale de 86 518,69 \$, taxes incluses, conformément aux termes et conditions prévus dans l'appel d'offres public 19-17370.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

20.01 1181154007

CA21 12004

Autoriser une dépense additionnelle en contingences de 21 730,28 \$, taxes incluses, pour la désinfection du 7701, boul. Louis-H. Lafontaine et du 7171, rue Bombardier, dans le cadre du contrat accordé à Sango inc., pour les services d'entretien d'édifices municipaux, majorant la dépense totale de 212 933,70 \$, taxes incluses, à 234 663,98 \$, taxes incluses - Contrat 19-17727

Il est proposé par Kristine Marsolais

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense additionnelle en contingences de 21 730,28 \$, taxes incluses, pour la désinfection du 7701, boul. Louis-H. La Fontaine et du 7171, rue Bombardier, dans le cadre du contrat accordé à Sango inc., pour les services d'entretien d'édifices municipaux, majorant la dépense totale de 212 933,70 \$, taxes incluses, à 234 663,98 \$, taxes incluses (contrat 19-17727).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

20.02 1191154006

CA21 12005

Prendre acte du rapport des décisions déléguées, de la liste des bons de commandes approuvés, des demandes de paiement et des virements budgétaires pour la période comptable du 1^{er} au 30 novembre 2020 ainsi que des achats par carte de crédit pour le mois d'octobre 2020

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

De prendre acte du rapport des décisions déléguées, de la liste des bons de commande approuvés, des demandes de paiement et des virements budgétaires pour la période comptable du 1^{er} au 30 novembre 2020 ainsi que des achats par carte de crédit pour le mois d'octobre 2020.

ADOPTÉE

30.01 1208178013

CA21 12006

Désigner le maire suppléant d'arrondissement pour les mois de mars, avril, mai et juin 2021

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

De désigner la conseillère Kristine Marsolais comme maire suppléant d'arrondissement pour les mois de mars, avril, mai et juin 2021.

ADOPTÉE

30.02 1202911032

CA21 12007

Approuver, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme (1557), une demande de dérogation mineure afin d'autoriser une marge avant secondaire de 1,59 mètre pour le bâtiment situé aux 8307-8309 du boulevard de Châteauneuf, lot 1 110 210 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal

ATTENDU la recommandation favorable émise par le comité consultatif d'urbanisme lors de la réunion du 30 novembre 2020;

ATTENDU QU'une consultation écrite d'une durée de 15 jours a été tenue relativement à cette demande;

Il est proposé par Kristine Marsolais

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

D'accorder la dérogation mineure 3002470554 datée du 12 novembre 2020, au Règlement concernant le zonage (RCA 40), concernant la marge de recul avant secondaire autorisée dans la zone H-407 pour le bâtiment situé au 8307-8309 du boulevard de Châteauneuf, lot numéro 1 110 210 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal à la condition suivante :

- de planter des arbustes en cours avant secondaire (avenue de la Loire) pour faire suite à l'objectif de verdissement 2020 de l'arrondissement d'Anjou pour les dérogations mineures.

À défaut de la délivrance d'un permis de construction à l'égard du projet précité dans un délai d'un an suivant l'adoption de la présente résolution, celle-ci est nulle et non avenue.

ADOPTÉE

40.01 1208923020

CA21 12008

Édicter, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), une ordonnance visant à modifier la signalisation sur rue, à la suite des recommandations formulées par le comité de circulation lors de sa réunion tenue le 17 novembre 2020

Considérant les recommandations formulées lors de la réunion du comité de circulation tenue le 17 novembre 2020;

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'édicter, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), une ordonnance visant à modifier la signalisation routière sur le territoire de l'arrondissement d'Anjou comme suit :

- sur l'avenue Mousseau au coin du boulevard de Châteauneuf :

- a) interdire les arrêts de part et d'autre de la ligne d'arrêt;
- b) éloigner de 1 mètre supplémentaire la ligne d'arrêt de la traverse;
- c) élargir à 3,5 mètres la traverse;
- d) ajuster le marquage de la piste cyclable en conséquence;
- e) déplacer le poteau de fin de zone vers l'ouest de 1,5 mètre;
- f) ajouter un bollard à la limite de la piste cyclable en période estivale;

- interdire le stationnement en tout temps sur le 3^e Croissant depuis la borne-fontaine située sur le côté sud jusqu'à la fin de la courbe située sur le côté nord, soit environ vis-à-vis la borne-fontaine;

- prolonger la zone de stationnement interdit jusqu'à la zone du nouvel arrêt d'autobus à proximité de la courbe des avenues Rhéaume et Chaumont;

- ajouter un stationnement pour personnes handicapées dans le stationnement accessoire à la piscine des Roseraies accessible depuis l'avenue de la Nantaise.

ADOPTÉE

40.02 1201462007

CA21 12009

Édicter, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement Anjou (1333), une ordonnance visant à modifier la signalisation sur rue aux fins d'un espace dédié aux personnes à mobilité réduite

Attendu qu'il y a lieu de favoriser l'accessibilité universelle;

Il est proposé par Kristine Marsolais

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

D'édicter, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), une ordonnance visant à modifier la signalisation routière sur le territoire de l'arrondissement d'Anjou comme suit:

- aménager une zone de stationnement pour personnes handicapées devant l'immeuble situé au 6102 du boulevard Roi-René.

ADOPTÉE

40.03 1201462008

CA21 12010

Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les permis et certificats (1527) » (RCA 1527-7), afin d'inclure certaines dispositions relatives à l'ajout des certificats d'autorisation d'usage

Vu l'avis de motion numéro CA20 12256, du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les permis et certificats (1527) » (RCA 1527-7), afin d'inclure certaines dispositions relatives à l'ajout des certificats d'autorisation d'usage, donné par la conseillère madame Kristine Marsolais, à la séance ordinaire du 3 novembre 2020;

Vu le dépôt du projet de ce règlement à la séance du 3 novembre 2020 par sa résolution CA20 12256;

ATTENDU QU'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU QUE l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Kristine Marsolais

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

D'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les permis et certificats (1527) » (RCA 1527-7), afin d'inclure certaines dispositions relatives à l'ajout des certificats d'autorisation d'usage.

ADOPTÉE

40.04 1208923014

CA21 12011

Adopter le règlement intitulé « Règlement sur les tarifs (exercice financier 2021) » (RCA 154)

Vu l'avis de motion numéro CA20 12288 du règlement intitulé « Règlement sur les tarifs (exercice financier 2021) » (RCA 154), donné par la conseillère Kristine Marsolais à la séance du 1^{er} décembre 2020;

Vu le dépôt du projet de ce règlement à la séance du 1^{er} décembre 2020 par sa résolution CA20 12288;

ATTENDU QU'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU QUE l'objet et la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Kristine Marsolais

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'adopter le règlement intitulé « Règlement sur les tarifs (exercice financier 2021) » (RCA 154), avec changements, tel que décrit dans le sommaire décisionnel.

ADOPTÉE

40.05 1208670004

CA21 12012

Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA 50) » (RCA 50-9), afin de modifier la définition des mots « fonctionnaire de niveau 6 » et ajouter des articles concernant l'autorité compétente

Vu l'avis de motion numéro CA20 12287, du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA 50) » (RCA 50-9), afin de modifier la définition des mots « fonctionnaire de niveau 6 » et ajouter des articles concernant l'autorité compétente, donné par la conseillère madame Andrée Hénault, à la séance du 1^{er} décembre 2020;

Vu le dépôt du projet de ce règlement à la séance du 1er décembre 2020 par sa résolution CA20 12287;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

D'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA 50) » (RCA 50-9).

ADOPTÉE

40.06 1207169009

CA21 12013

Demander au conseil municipal de modifier, pour application à l'égard du territoire de l'arrondissement d'Anjou, le Règlement sur les excavations (R.R.V.M., c. E-6)

Il est proposé par Kristine Marsolais

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

De demander au conseil municipal de modifier le Règlement sur les excavations (E-6) afin d'étendre son application sur le territoire d'Anjou, uniquement pour les sections visant le domaine public, soit les sections I, II et IV.

ADOPTÉE

40.07 1208890008

CA21 12014

Demander au Service de l'urbanisme et de la mobilité de la Ville de Montréal d'ajouter un feu pour piétons permettant de traverser la rue Saint-Zotique du nord au sud, côté ouest de l'intersection du boulevard des Galeries-d'Anjou

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

De demander au Service de l'urbanisme et de la mobilité de la Ville de Montréal d'ajouter un feu pour piétons permettant de traverser la rue Saint-Zotique du nord au sud, côté ouest de l'intersection du boulevard des Galeries-d'Anjou.

ADOPTÉE

40.08 1201462009

CA21 12015

Nommer et reconduire le mandat des membres, sièges impairs, du comité consultatif d'urbanisme (CCU) de l'arrondissement d'Anjou conformément au Règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme (CA-3)

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

De nommer et de reconduire le mandat des personnes suivantes, à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme, aux sièges et fonctions les concernant, jusqu'au 16 janvier 2023 :

Siège numéro 1	Mme Andrée Hénault représentante du conseil d'arrondissement
Siège numéro 3	M. Matias Guerra représentant des citoyens
Siège numéro 5	M. André Genty représentant des citoyens
Siège numéro 7	Mme Francine Beauchamps représentante des citoyens
Siège numéro 9	Mme Mireille Bonin représentante des citoyens
Siège numéro 11	Mme Lucia Medeiros représentante des citoyens

ADOPTÉE

51.01 1208770047

CA21 12016

Nommer les membres de la Commission de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, de la Commission des travaux publics, de la Commission des services administratifs, des relations avec les citoyens et du greffe et de la Commission de la culture, des sports, des loisirs et du développement social - Nommer le président du comité de circulation

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

De désigner les membres du conseil de l'arrondissement d'Anjou ci-après à la présidence des commissions en regard de chacun d'eux, à savoir:

- Madame Andrée Hénault à la Commission de la culture, des sports, des loisirs et du développement social;
- Monsieur Luis Miranda à la Commission des services administratifs, des relations avec les citoyens et du greffe;
- Monsieur Richard Leblanc à la Commission de l'aménagement urbain et des services aux entreprises;

- Madame Kristine Marsolais à la Commission des travaux publics.

De nommer tous les élus membres de chacune des commissions.

Le maire fait partie d'office de toutes les commissions, et il a droit d'y voter.

Ces nominations remplacent, à compter des présentes, celles adoptées en vertu de la résolution numéro CA20 12017 adoptée le 14 janvier 2020.

D'abroger la résolution CA17 12270, précisant les règles de fonctionnement du comité de circulation, ainsi que les résolutions de nomination des membres de ce comité, notamment les résolutions CA17 12276 et CA19 12144.

De nommer monsieur Richard L. Leblanc à titre de président du comité de circulation.

ADOPTÉE

51.02 1208670008

CA21 121

Dépôt du procès-verbal de la réunion de la Commission de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, tenue le 4 novembre 2020

Dépôt est fait au conseil du procès-verbal de la réunion de la Commission de la culture, des sports, des loisirs et du développement social tenue le 4 novembre 2020.

60.01 1202911031

CA21 122

Dépôt du procès-verbal de la réunion de la Commission des services administratifs, des relations avec les citoyens et du greffe tenue le 3 novembre 2020

Dépôt est fait au conseil du procès-verbal de la réunion de la Commission des services administratifs, des relations avec les citoyens et du greffe tenue le 3 novembre 2020.

60.02 1202911034

CA21 123

Dépôt du procès-verbal de la réunion de la Commission de l'aménagement urbain et des services aux entreprises tenue le 8 octobre 2020

Dépôt est fait au conseil du procès-verbal de la réunion de la Commission de l'aménagement urbain et des services aux entreprises tenue le 8 octobre 2020.

60.03 1202911035

CA21 124

Dépôt du procès-verbal de la réunion de la Commission des travaux publics tenue le 2 novembre 2020

Dépôt est fait au conseil du procès-verbal de la réunion de la Commission des travaux publics tenue le 2 novembre 2020.

60.04 1202911033

CA21 125

Dépôt du compte rendu de la réunion du comité de circulation de l'arrondissement d'Anjou tenue le 17 novembre 2020

Dépôt est fait au conseil d'arrondissement du compte rendu de la réunion du comité de circulation tenue le 17 novembre 2020.

60.05 1200739004

CA21 12017

Levée de la séance ordinaire du 12 janvier 2021

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

Que la séance ordinaire du 12 janvier 2021, soit levée à 19 h 10.

ADOPTÉE

70.01

Luis Miranda
Maire d'arrondissement

Nataliya Horokhovska
Secrétaire d'arrondissement par
intérim

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le
2 février 2021.